

Cuba gracier plus de 3 500 détenus à l'occasion de la visite du pape



La Havane, 11 septembre (RHC).- Cuba gracier plus de 3 500 détenus à l'occasion de la visite que le pape François effectuera dans notre pays à partir du 19 septembre.

Une note diffusée aujourd'hui par le quotidien Granma précise que le Conseil d'État de la République de Cuba a décidé de gracier ces détenus compte tenu de la nature des faits commis, de leur comportement en prison, du temps de sanction purgé et des motifs de santé.

La mesure, qui sera effective dans un délai de 72 heures, inclut des personnes âgées de plus de 60 ans, des jeunes de moins de 20 ans et sans cassier judiciaire, des malades chroniques, des femmes et des personnes qui ont le temps prévu pour la libération conditionnelle ainsi que des étrangers à condition que leurs pays d'origine garantissent leur rapatriement.

Granma a également fait savoir que sauf avec quelques rares exceptions pour des raisons humanitaires, l'on n'a inclus ni des personnes sanctionnées pour des délits d'assassinat, d'homicide, de viol, de corruption de mineurs et de trafic de drogues, entre autres, ni celles sanctionnées pour des délits contre la Sécurité de l'État.

À l'occasion des visites à Cuba des Souverains Pontifes Jean-Paul II et Benoît XVI, en 1998 et en 2012 respectivement, le gouvernement cubain a aussi gracié des milliers de détenus.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/68771-cuba-graciera-plus-de-3-500-detenus-a-loccasion-de-la-visite-du-pape>



Radio Habana Cuba